

Réf: Dossier 221796

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORE GENIE CIVIL BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « AGC-BTP »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
EXTENSION QUARTIER RAN, à 600mètres de la société  
unicafé, lot: 3085, ilot: 255, Lot 3085, Ilot 255

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE GENIE CIVIL BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « AGC-BTP »

Objet :

- Conception De Plans Génie Civil.
- Etude & Contrôle De Travaux Génie Civil.
- Topographie Générale.
- Commerce General.
- Transport.
- Sécurité & Gardiennage.
- Agriculture.
- Imprimerie.
- Mobile Money.
- Immobilier (Aménagement, Achat Et Vente De Terrains).
- Fourniture De Mobiliers De Bureau & De Matériels Informatiques.
- Evènementiel.
- Import-Export.
- Location & Vente De Biens Meubles & Immeubles.
- Diverses Prestations De Services

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
EXTENSION QUARTIER RAN, à 600mètres de la société  
unicafé, lot: 3085, ilot: 255, Lot 3085, Ilot 255

Dirigeant(s) M DJE-GOULE BI ZIA VALENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06417 du 09/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42568/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

